

Adresse des travaux :

728 ROUTE DU SABLOU

Cadastré : D1029, D1032

Affaire suivie par :

Adeline PABIS

DESTINATAIRE

Serge Gérard Patrick HURET

728 ROUTE DU SABLOU

47450 Colayrac-Saint-Cirq

Objet : Surélévation sans modification de l'aspect extérieur

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 28 novembre 2025.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de COLAYRAC SAINT CIRQ, nous vous avions notifié sur le guichet numérique un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction.

Ce courrier numérique vous a été présenté en date du 28 août 2025.

Vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 28 août 2025 et soit jusqu'au 28 novembre 2025, pour déposer sur le guichet numérique contre décharge, l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande avec l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si le projet doit être réalisé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à COLAYRAC SAINT CIRQ

Le

Pour le Maire, La Directrice Générale des Services

et vous délégation



Charlène CAZAU